

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**Projet :** Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)

**Objet :** Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'identité visuelle (logo et charte graphique) de l'Ecole des Métiers du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (EMTHR) du Bénin

**Référence du marché :** Non Applicable (Seuil de dispense)

Avis N°014 -2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 21/07/2025

1. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la coopération Luxembourgeoise dans le cadre du programme BEN003, afin de financer ses activités au titre de la gestion 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la dépense en seuil de dispense relative au *recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'identité visuelle (logo et charte graphique) de l'Ecole des Métiers du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (EMTHR) du Bénin.*
2. Les prestations portent sur la dotation de l'Ecole des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration d'une identité visuelle et d'outils pertinents de communication. De façon spécifique, il s'agira de :
  - concevoir le logo de l'EMTHR ainsi que sa charte graphique, en veillant à ce qu'ils reflètent les valeurs de l'école (innovation, inclusion, excellence) et les spécificités culturelles du Bénin ;
  - faciliter la reconnaissance de l'EMTHR par les parties prenantes et le grand public, en créant une identité visuelle mémorable et facilement identifiable ;
  - créer des supports de communication pour promouvoir les formations certifiantes de l'EMTHR ;
  - élaborer le document de référence expliquant les directives pour l'utilisation correcte de la charte graphique, y compris les couleurs, les typographies, les styles d'images, etc. ;
  - assurer la cohérence visuelle dans toutes les futures communications de l'EMTHR, qu'elles soient imprimées ou numériques, en veillant à l'adaptabilité des designs à différents supports.
3. Le délai de réalisation de la mission est de **soixante (60) jours calendaires.**
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre

d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
6. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
7. Seul le candidat classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière. En raison du faible montant du marché, le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC).
8. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidats ont soumissionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
9. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère <sup>1</sup>	Sous-critères d'évaluation et note <sup>2</sup>	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Être un cabinet ou groupement de cabinets spécialisés dans les métiers de communication/graphisme/desi gn ou équivalent. En cas de groupement, au moins un cabinet membre de ce groupement devra répondre à ce critère qui est éliminatoire	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts

		<p>d'entrée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription de l'un des domaines d'activités sur le RCCM ou les statuts (10 points)</li> <li>• Non inscription de l'un des domaines d'activités sur le RCCM ou les statuts (00 points)</li> </ul>	
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (de 2014 à 2024 y compris l'année en cours)</p>	[25]	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Pour les anciens cabinets/bureaux</b></li> <li>• Avoir réalisé au moins cinq (05) missions similaires (25 points à raison de 5 points par mission).</li> <li>✓ <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></li> <li>✓ Disposer d'un Chef de mission de niveau BAC+5 en métiers de communication/graphisme/design ou équivalent. (5 points)</li> </ul> <p>Diplôme valide : 05 points Diplôme non valide : 00 point</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir participé au cours des 10 dernières années à au moins cinq (05) missions de réalisation de logo ou de charte graphique au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes (20 points).</li> </ul> <p>Une attestation valide : 04 points Une attestation non valide : 00 point</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b> Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel</li> </ul>

			d'encadrement (attestations de travail ou de participation)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (de 2020 à 2024 y compris l'année en cours)	[50]	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour les anciens cabinets/bureaux</li> <li>• Avoir réalisé au moins deux (2) missions de réalisation de logo ou de charte graphique au profit d'une école ou institut de formation académique (50 points à raison de 25 points par mission prouvée)</li> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> </ul> <p>Le personnel d'encadrement doit participer au cours des dix (10) dernières années à au moins deux (2) missions de réalisation de logo ou de charte graphique au profit d'une école ou institut de formation académique (50 points à raison de 25 points par mission prouvée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les anciens cabinets/firmes</li> </ul> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> </ul> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note de présentation du cabinet/firme : 2,5 points</li> <li>• Organigramme du</li> </ul>	Note de présentation du Cabinet/firme et son

		cabinet/firme : 2,5 points	organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un (01) Chef de mission titulaire d'un BAC + 5 spécialisé en métiers de communication/graphisme/d esign ou équivalent (5 points) ;</li> <li>Un (01) graphiste ou designer de niveau BAC+5 en graphisme, infographie ou équivalent (5 points).</li> </ul>	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 60 points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, E-mail : [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj) et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : *l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2<sup>ième</sup> étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou*, Tél (+229) 01 53 22 22 22 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes et/ou sur le site web : [www.adet.bj](http://www.adet.bj).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..... 21/07/2025 ..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de *l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2<sup>ième</sup> étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou*, Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [www.adet.bj](http://www.adet.bj) ou obtenu par voie

électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au quartier Guinkomey, 2<sup>ième</sup> étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123 Cotonou**, Tél (+229) 01 53 22 22 22, par courriel [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj) au plus tard le 31/07/2025 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des

marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 21 juillet 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

  
Ernest Tamechi KPOCHAN

**MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET**

*[insérer Nom du Candidat]*

[insérer Lieu et date]

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

représentant  
Contractante/structure

Monsieur le [indiquer titre du  
de l'Autorité  
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité  
contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]<sup>1</sup> ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.<sup>2</sup> ;

Veillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)